

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE WATERVILLE**

À une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Waterville tenue le 30 mars 2020, à 17h30, en la salle des délibérations de l'hôtel de ville et par voie de visioconférence sous la présidence de Madame Nathalie Dupuis, mairesse.

Sont présents Physiquement :

Nathalie Dupuis, mairesse  
Karl Hunting, conseiller au siège no 3  
Madame Nathalie Isabelle, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Sont présents Par visioconférence :

Philippe-David Blanchette, conseiller au siège no. 1  
Gaétan Lafond, conseiller au siège no. 2  
Gordon Barnett, conseiller au siège no. 4  
Véronique Blais, conseillère au siège no. 5  
Carole Chassé, conseillère au siège no. 6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 17h30 par la mairesse, Madame Nathalie Dupuis.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.0 Ouverture de l'assemblée
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Demande d'aide financière - Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)
- 4.0 Questions des contribuables
- 5.0 Levée de l'assemblée

4560-2020-03-30 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de la Loi sur les Cités et villes (L.R.Q., c.C-19), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil municipal de la Ville de Waterville;



**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

**CONSIDÉRANT** l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter par visioconférence ;

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence;

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

4561-2020-03-30 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL) DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)**

Dossier : RIRL-2017-685B

**ATTENDU QUE** la Ville de Waterville a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Coaticook a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE).

**ATTENDU QUE** la Ville de Waterville désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;



**ATTENDU QUE** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Waterville s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

**ATTENDU QUE** la Ville de Waterville choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante : l'estimation détaillée du coût des travaux ;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

**QUE** le conseil de la Ville de Waterville autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**QUESTION DES CONTRIBUABLES**

Aucun contribuable présent, assemblée à huis clos suite au décret du COVID19.

4562-2020-03-30 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par le conseiller Karl Hunting  
Appuyé par le conseiller Gaétan Lafond  
Et résolu à l'unanimité

Que la présente assemblée soit levée. Il est 18h10.

\_\_\_\_\_  
Nathalie Dupuis, mairesse

\_\_\_\_\_  
Nathalie Isabelle, directrice générale

